

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif

EAU ET ASSAINISSEMENT - 2023

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2023 a été voté le 6 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, sur le Budget de l'Eau et assainissement :

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 204 071 euros.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 204 071 euros

b) Les principales dépenses et recettes de la section fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	96 020 €	Résultat fonct. reporté	810 €
Dépenses de personnel		Produits des services	93 500 €
Autres dépenses de gestion courante	3 000 €	Impôts et taxes	

Dépenses financières	26 390 €	Dotations et participations (équilibre budget)	89 163 €
Dépenses exceptionnelles		Autres recettes de gestion courante	
Autres dépenses Impôts, taxes et vers.		Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Provisions p/dépréciation compte de tiers	341€	Autres recettes	
Dotations Amortissements	78 320 €		
Virement à la section d'investissement		Amortissements subventions (écritures d'ordre entre sections)	20 598 €
Total général	204 071 €	Total général	204 071 €

III. La section d'investissement

Les recettes d'investissement 2023 représentent 201 320.40 euros.

Les dépenses d'investissement 2023 représentent 169 243 euros

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	/	Solde d'investissement reporté	78 031 €
Remboursement d'emprunts	25 250 €	FCTVA	730 €
Mat. Et outillage tech.	50 854 €	Amortissements	78 320 €
Etude – raccordement réseau d'eau	6 525 €	Provisions	
Etude +Diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable	60 016 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	
Dépenses imprévues	6 000 €	Subventions	44 239.40 €
Amortissements des subventions (écritures d'ordre entre sections)	20 598 €	Emprunt	/
		Produits (écritures d'ordre entre section)	
Total général	169 243 €	Total général	201 320.40 €

Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Poursuite de l'étude de faisabilité de raccordement du réseau d'eau potable de la Commune au Syndicat d'eau potable d'Argelès-Extrême de Salles.
- Réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en Eau Potable.

Les subventions d'investissements prévues :

- Etude raccordement au réseau d'eau potable + Diagnostic et schéma directeur d'alimentation

Département	11 061 €
Agence de l'eau	18 550 €
Etat	11 300 €

e) Etat de la dette

Emprunt Caisse des Dépôts – Construction de la nouvelle station d'épuration

Montant du prêt : 1 010 000 €

Durée d'amortissement : 40 ans.

AGOS-VIDALOS, le 12 avril 2023

Le Maire, Jean-Marc ABBADIE

